

Quelques observations sur la passivité du verbe basque

I

Un jeune bascologue, critiquant une grammaire basque élémentaire, écrivait récemment ceci: «L'auteur se montre partisan de la passivité du verbe basque. Je n'y vois pas beaucoup d'avantages». Il n'est donc pas inutile de revenir une fois de plus sur l'exposé de cette théorie «passiviste», puisque certains grammairiens paraissent encore la révoquer en doute.

Le premier de ses avantages est celui, tout simplement, de présenter les choses comme elles sont, ce qui est, n'est-ce pas, le premier des buts que doit se proposer un exposé vraiment scientifique. Or la théorie passiviste rend compte de la nature intime et profonde du verbe basque, ce que ne faisait point la théorie antérieurement en usage dans les grammaires, calquée tant bien que mal sur les méthodes d'exposition propres au latin et aux langues romanes ou germaniques.

Pour démontrer l'exactitude de la théorie «passiviste», il suffit, en somme, de préciser la notion de ce qu'il faut. entendre par «sujet» d'un verbe.

Il convient d'abord d'écarter les définitions qui ont cours dans les grammaires élémentaires: «Le sujet est le mot qui désigne la personne ou la chose qui est dans l'état ou qui fait l'action exprimée par le verbe.» Comme on le voit, cette définition est mauvaise, puisqu'elle ne saurait s'appliquer au verbe passif. Lorsque nous disons: «Les Romains furent vaincus à Cannes par Annibal», le mot qui exprime l'auteur de l'action est *Annibal*, et personne cependant n'y verra le sujet du verbe *furent vaincus*, mais seulement un complément d'agent. C'est qu'en effet la véritable définition du *sujet* doit être ainsi formulée: «Le sujet est un mot (nom, pronom, ou locution employée substantivement), qui, exprimé ou sous-entendu,

a des rapports particulièrement étroits avec la forme verbale, et exerce sur elle une influence prépondérante.» Si nous reprenons la phrase déjà citée plus haut, nous dirons, par exemple, que l'expression *Les Romains* est le sujet du verbe *furent vaincus*, parce qu'elle est, de tous les éléments de la phrase, celui qui exerce sur ce verbe une influence décisive, l'obligeant notamment à revêtir la forme de la 3^{ème} personne du pluriel.

Cette définition du sujet se concilie parfaitement avec des conceptions diverses de certaines catégories de verbes suivant les langues. Par exemple, le verbe dit «transitif» du latin et des langues romanes pourra être défini «un verbe exprimant une action faite par le sujet et subie par un certain genre de complément appelé complément d'objet», et le verbe passif n'est que ce même verbe transitif employé d'une certaine façon dans laquelle la chose ou la personne qui subit l'action devient le sujet, tandis que l'auteur de l'action devient un complément. Ainsi le verbe *vaincre*, transitif dans la phrase «Annibal vainquit les Romains à Cannes» devient passif dans l'exemple déjà cité: «Les Romains furent vaincus à Cannes par Annibal».

Mais *a priori* on peut concevoir que toutes les langues ne traitent pas forcément de cette manière le verbe qui exprime une action exécutée par une personne ou une chose et subie par une autre. Examinons comment les faits se présentent en basque.

Soient les phrases françaises:

«Le cheval est là-bas»

«Les chevaux sont là-bas».

Elles se traduiront respectivement, en dialecte labourdin ou dans les variétés voisines:

Zaldia han da.

Zaldiak han dira.

En français, le verbe de ces deux phrases, qui est de la catégorie de ceux qu'en latin et dans les langues romanes on nomme «intransitifs» a manifestement pour sujet, dans la première phrase, le mot *cheval* et dans la deuxième le mot *chevaux*, puisqu'il s'accorde en «nombre» (singulier ou pluriel) avec ces mots.

Il en est de même dans les deux phrases basques, et de plus nous remarquons que *zaldia* et *zaldiak*, l'un au singulier, l'autre au pluriel, sont au cas de la déclinaison appelé *nominatif*.

Soient maintenant les phrases françaises suivantes:

«Le forgeron a vendu le cheval»

«Le forgeron a vendu les chevaux»

Leur traduction basque sera:

Arotzak zaldia saldu du.

Arotzak zaldiak saldu ditu.

Dans ces deux dernières phrases françaises, si nous recherchons le sujet, c'est-à-dire l'élément, exprimé ou sous entendu, qui exerce sur la forme verbale l'influence prépondérante, il est clair que ce sujet ne saurait être ni *cheval* ni *chevaux*, qui laissent inchangée la forme verbale *a vendu*, mais bien *forgeron*, qui dans l'une et l'autre phrase maintient le verbe à la 3^{me} personne du singulier, en concordance avec lui. Et nous en concluons que *vendre* est un verbe transitif, puisqu'il a pour sujet le mot qui exprime l'auteur de l'action, et non le mot qui exprime la personne ou la chose qui la subit.

Soumettons à la même investigation les deux phrases basques correspondantes.

Il saute aux yeux que les mots qui y exercent sur la forme verbale l'influence prépondérante sont *zaldia* et *zaldiak*, puisque dans la seconde phrase, pour s'accorder avec *zaldiak*, qui est un pluriel, le verbe a pris la forme *ditu*, qui renferme une idée de pluralité: *saldu du* à lui seul signifierait «il l'a vendu», et *saldu ditu* «il les a vendus».

Il est donc naturel de voir dans *zaldia* et *zaldiak* les véritables sujets des verbes de ces deux phrases, puisqu'ils exercent sur ceux-ci une influence prépondérante.

D'autre part, *zaldia* et *zaldiak* sont au nominatif, comme lorsque, dans les deux premières phrases, ils étaient les sujets d'un verbe intransitif.

Au contraire, «le forgeron», qui en français est le sujet du verbe, n'est pas ici au nominatif, mais à un autre cas de la déclinaison, appelé *actif* par les grammairiens. Or il y a des circonstances où il est impossible d'interpréter l'actif autrement que comme équivalant à un complément d'agent précédé en français de la préposition *par*; ex:

Igorri daut liburu bat, berak egina. «Il m'a envoyé un livre, fait par lui-même».

Il est logique d'admettre que l'actif exprime toujours ce genre

de complément, et ainsi la phrase *Arotzak zaldiak saldu ditu* s'expliquera littéralement: «Par le forgeron les chevaux ont été vendus».

Et l'on voit maintenant que tout se passe comme dans une phrase passive française: le mot qui exprime la personne ou la chose qui subit l'action est le sujet (et comme tel il est mis en basque au nominatif); et le mot qui exprime l'auteur de l'action est traité comme un complément d'agent (et, comme tel, mis à l'actif).

La théorie «passive» du verbe basque peut donc être formulée ainsi: «Il n'y a pas en basque de verbe transitif à la manière de celui qui existe en latin ou dans les langues romanes; il y a en basque deux sortes de verbes: les uns sont intransitifs, les autres, en ce qui concerne leur sujet et leur complément, se comportent à la manière du verbe passif latin ou roman».

*
* *

Cette théorie a l'avantage de la simplicité: tout y est harmonieux et logique. Elle permet notamment de formuler Les trois règles suivantes:

- 1.° Le verbe s'accorde en nombre avec son sujet.
- 2.° Le sujet du verbe se met toujours au nominatif.
- 3.° L'actif marque toujours un complément d'agent.

Que l'on compare la belle simplicité de ces trois principes absolus avec la complication des règles que sont obligés de formuler les grammairiens lorsqu'ils ne connaissent ou n'admettent pas la théorie «passiviste»:

1.° Le verbe intransitif s'accorde en nombre avec son sujet, mais le verbe transitif s'accorde en nombre avec son complément d'objet.

2.° Le sujet du verbe intransitif se met au nominatif, mais celui du verbe transitif se met à l'actif, et le complément d'objet de ce même verbe se met au nominatif.

3.° L'actif marque le sujet d'un verbe transitif; mais quand il est accompagné d'un participe passé employé adjectivement il a la valeur d'un complément, d'agent.

Le simple rapprochement de ces deux séries de règles nous paraît éloquent: seul le premier des deux systèmes pénètre dans la nature intime des choses.

*
* * *

La théorie passiviste a encore l'avantage de rendre compte de certains faits ou de certains tours, difficilement explicables sans elle.

Nous avons montré plus haut qu'elle fait disparaître une bizarrerie apparente de la conjugaison basque: le verbe transitif semble s'accorder en nombre avec son complément d'objet direct, comme il apparaît dans ces deux phrases:

Arotzak zaldia saldu du. «Le forgeron a vendu le cheval».

Arotzak zaldiak saldu ditu. «Le forgeron a vendu les chevaux».

Pour les «passivistes» il n'y a là qu'un accord du verbe avec son sujet réel.

Voici une autre étrangeté, que la théorie «passiviste» supprime également.

Dans la manière ancienne et traditionnelle d'exposer la conjugaison euskarienne, on est obligé de formuler cette remarque: lorsqu'en français les pronoms *le, la, les* accompagnent un verbe employé à un mode personnel, ils se sous-entendent dans la proposition basque correspondante. Il en résulte que des expressions telles que *je le sais* ou *je les ai vus* se disent en basque comme *je sais* (avec un complément d'objet direct au singulier) ou comme *j'ai vu* (avec un complément d'objet direct au pluriel). On dit, par exemple:

Berri bat ba-dakit. «Je sais une nouvelle».

Ene adiskideak ikhusi ditut. «J'ai vu mes amis».

On dit de même:

Ba-dakit. «Je le sais».

Ikhusi ditut. «Je les ai vus».

Avec la théorie «passiviste» cette suppression un peu surprenante des pronoms compléments devient un phénomène qui est courant en linguistique: l'omission des pronoms sujets devant les formes verbales. Comme en grec, en latin, en espagnol, en gascon et en bien d'autres langues encore, les pronoms sujets sont ici sim-

plement impliqués ou sous-entendus dans la forme verbale: *ikhusi ditut*, tout comme le latin *a me visi sunt* ou l'espagnol *han sido vistos por mí* correspond aussi bien, suivant les cas, au français *ont été vus par moi* ou au français *ils ont été vus par moi*. De même, *ba-dakit* correspond tantôt, pour la traduction littérale, à *est su par moi*, et tantôt à *il est su par moi*, le pronom français *il* pouvant soit représenter ici un nom exprimé dans une phrase précédente, soit avoir une valeur en quelque sorte impersonnelle, *il est su* équivalant alors à *cela est su*.— Encore une fois, il n'y a là que l'omission d'un pronom sujet, fait normal et courant en linguistique.

Une autre bizarrerie apparente veut que le verbe *izan* «être» signifie aussi «avoir» dans une grande partie des dialectes basques. Avec la théorie passive, il suffit d'admettre que le véritable sens de ce verbe est «être eu», et tout s'explique alors facilement.

Il y a un second verbe à double face, *hil*, qui tantôt signifie «mourir» et tantôt signifie «tuer». Avec la théorie «passiviste», *hil* n'a qu'une seule valeur, celle de «mourir», et une phrase telle que *Hil dute* «Ils l'ont tué» s'interprète littéralement «Il est mort par eux» (1).

II

Il nous reste maintenant à examiner les objections les plus sérieuses qui peuvent être formulées contre la théorie «passiviste».

Il est d'abord une observation qui ne doit pas nous arrêter: «Les Basques, dira-t-on, n'ont pas conscience de penser passivement le verbe transitif». La réponse est facile: celui qui parle naturellement une langue ne se rend que rarement compte des processus psychologiques auxquels se conforme son élocution. Et il suffit de rappeler que les grammairiens français ont discuté sur le point de savoir si dans les expressions telles que *monter l'escalier* ou *descendre l'avenue* les mots *escalier* et *avenue* sont ou non des compléments d'objet directs.

(1) Ce phénomène sémantique est si naturel, qu'il a un analogue en espagnol, où *muerto* «mort» est souvent employé avec la valeur de *matado* «tué». Les exemples en abondent chez les auteurs anciens; en voici un, emprunté à un écrivain du XIXe siècle: «... adornaban las paredes... algunas cabezas de ciervos, lobos, zorros, tejones y gar-duñas muertos por D. Acisclo.» «... les murs étaient ornés... de quelques têtes de cerfs, de loups, de renards, de blaireaux et de fouines tués par Don Acisclo.» (JUAN VALERA. *Doña Luz*.)

Une autre objection, plus sérieuse à première vue, et qui se présente naturellement à l'esprit, est la suivante:

«S'il n'y a pas en basque de verbe transitif, pourquoi les verbes qui correspondent pour le sens aux verbes transitifs du latin et des langues romanes (telles que le français), ont-ils en basque une forme spéciale de conjugaison, dite active?». Si, pour en revenir aux exemples cités plus haut, le Basque ne pense point «Le forgeron a vendu le cheval», mais «Par le forgeron le cheval a été vendu», pourquoi n'emploie-t-il pas, pour rendre «a été», l'équivalent ordinaire de cette forme verbale, c'est-à-dire *izan da*? Il devrait dire, semble-t-il,

Arotzak zaldia saldu izan da

et non

Arotzak zaldia saldu du.

Pour mieux faire comprendre notre réponse à cette objection, nous exposerons d'abord quelques considérations analogiques sur une particularité de l'espagnol.

On sait qu'en cette langue les compléments de personnes précédés de la préposition *a* 'donnent souvent lieu à l'addition, à côté de la forme verbale, d'un pronom datif explétif (enclitique ou proclitique). Au lieu de

He hablado al herrero. «J'ai parlé au forgeron», on dira souvent

Le he hablado al herrero. Littéralement: «Je lui ai parlé au forgeron».

Or ce qui n'est en espagnol qu'une tendance, dont l'application est (sauf dans certains cas particuliers) (1) simplement facultative, est devenu en basque normal une règle absolue.

Soit en effet l'expression «Cela est agréable». Elle se traduira en basque: *Hori gozoa da.*

D'autre part, «Cela lui est agréable» se dira *Hori gozoa zaio.*

Or la phrase: «Cela est agréable au forgeron» se traduira: *Hori arotzari gozoa zaio.* Littéralement: «Cela lui est agréable au forgeron».

Comme on le voit, le basque répète pléonastiquement dans la forme verbale elle-même l'indication du complément datif, bien

(1) Lorsque le complément précédé de la préposition *a* est lui-même un pronom personnel, l'addition du pronom enclitique ou proclitique cesse d'être purement facultative pour devenir obligatoire: alors qu'en italien on dirait *Ha parlato a me* (littéralement: «il a parlé à moi»), en espagnol au contraire on dit obligatoirement *Me ha hablado a mí* «il (m')a parlé à moi», *Le he hablado a él* «je (lui) ai parlé à lui».

que celui-ci soit exprimé dans la proposition.—A la vérité, quelques auteurs modernes, de ce côté de la frontière, se sont un peu relâchés de la rigueur de cette règle; mais les puristes les en blâment, et il n'en reste pas moins que l'usage basque normal et traditionnel est la répétition pléonastique du complément datif dans la forme verbale elle-même. Et, encore une fois, le basque a ici poussé à l'extrême ce qui existait en germe en espagnol. Ce point n'est d'ailleurs pas le seul où le basque ait développé une tendance dont l'analogue existe dans les langues romanes des pays voisins: castillan ou gascon. Dans un article que nous préparons pour cette revue et où nous étudierons les ressemblances psychologiques entre l'euscarien (1) et ces deux langues, nous aurons l'occasion de signaler plusieurs exemples de ces extensions.

Le fait que le basque emploie des formes verbales spéciales lorsque le verbe a un complément d'agent exprimé doit maintenant cesser de sembler étonnant, et surtout de paraître en contradiction avec le principe de la passivité du verbe: de même que le complément datif exprimé donne lieu à une répétition pléonastique dans la forme verbale, de même le complément d'agent, que nous appellerons complément actif, donne lieu lui aussi à une répétition pléonastique analogue. Le parallélisme est parfait; puisque, au lieu de

Hori arotzari gozoa da,

on dit

Hori arotzari gozoa zaio; (littéralement: «Cela au forgeron est à lui agréable»),

de même au lieu de

Arotzak zaldia saltzen da

on dit

Arotzak zaldia saltzen du; (littéralement: «Par le forgeron le cheval est *par lui* vendu» (2)).

C'est qu'en effet la forme spéciale que prend le verbe basque accompagné d'un complément actif est celle-là même qu'il prendrait

(1) Nous montrerons, notamment, que la conjugaison «allocutive» a des analogues en espagnol et en gascon: le basque a poussé à l'extrême une particularité qui dans ces deux langues n'existe qu'en germe.

(2) Plus littéralement encore, on peut traduire: «Par le forgeron le cheval *est eu par lui* dans le (fait d')être vendu.» La forme *du* signifie en effet proprement *test eu par lui*, et *saltzen* est l'inessif primitif du substantif verbal *saltze*. (Voir notre Grammaire *basque*, I, § 75, page 96 et suivantes.)

s'il s'agissait de rendre un complément d'agent consistant en français en un *pronom personnel* précédé de la préposition *par*: (*par lui, par elle, etc.*).

En résumé, l'usage d'une forme verbale distincte pour le verbe qui a un complément d'agent exprimé n'est que la conséquence d'une tendance qui pousse la langue basque à répéter pléonastiquement dans la forme verbale l'indication de certains compléments, et qui s'applique aussi bien au *complément datif* qu'au *complément actif*.

*
* *

Nous exposerons maintenant la seule objection sérieuse qui, à notre connaissance, puisse être formulée contre la théorie «passiviste»:

«Certaines considérations tirées de l'examen des formes du » présent de l'indicatif semblent corroborer cette théorie. Si nous » examinons, par exemple, les conjugaisons de ce temps dans un » verbe intransitif, nous constatons que les éléments qui dans ces » formes expriment le sujet sont placés à l'initiale:

<i>da</i>	il est
<i>naiz</i>	je suis
<i>gare, gera</i> ou <i>gira</i>	nous sommes
<i>zare, zera</i> ou <i>zira,</i>	vous êtes,

etc.

« Les éléments exprimés en romain dans les formes basques » ci-dessus et dont plusieurs sont nettement apparentées aux pro- » noms personnels (*ni* = je, *gu* = nous, *zu* = vous), représentent » le sujet.

«Or il en est de même, dans la conjugaison active de ce temps, » pour les éléments qui, dans la théorie passiviste, sont les sujets. » On a, par exemple, la série:

<i>du</i> il l'a; littéralement <i>il</i> est eu par lui;
<i>nau</i> il m'a; littéralement <i>je</i> suis eu par lui;
<i>gaitu</i> il nous a; littéralement; <i>nous</i> sommes eus par lui;
<i>zaitu</i> il vous a; littéralement; <i>vous</i> êtes eu par lui;

etc.

« Comme on le voit, la place de l'élément sujet serait ici la même.

« Mais il cesse d'en être ainsi à l'imparfait de l'indicatif, et la
 » comparaison de la conjugaison intransitive avec la conjugaison
 » active donnerait ici raison aux adversaires de la théorie passiviste.
 » Voici quelques formes de l'imparfait d'un verbe intransitif:

egoan ou *zegoen* (1) «il restait»
nengoan ou *nengoen* «je restais».
gengozan ou *geunden* «nous restions»
zengozan ou *zeunden* «vous restiez».

« Voici maintenant des formes de l'imparfait d'un verbe actif.

<i>eban</i> ou <i>zuen</i>	«il l'avait»	ou, selon la théorie passiviste,	«il était eu par lui»
<i>neban</i> ou <i>nuen</i>	«je l'avais»	id.	«il était eu par moi»
<i>genduan</i> , <i>genuen</i> ou <i>ginuen</i>	«nous l'avions»	id.	«il était eu par nous»
<i>zenduan</i> , <i>zenuen</i> ou <i>zinuen</i>	«vous l'aviez»	id.	«il était eu par vous»

« Ici les éléments initiaux des formes basques sont les mêmes
 » que dans les formes intransitives, et cependant ils expriment non
 » plus la personne ou la chose qui pour les passivistes serait le sujet
 » du verbe, mais l'agent, qui pour les non passivistes est précisé,
 » ment le sujet.

« Dans ces conditions, si l'on peut admettre, semble-t-il, que
 » la conjugaison du présent de l'indicatif a pu se constituer en basque
 » d'après une conception passive, il n'en est plus de même pour
 » l'imparfait de l'indicatif. Donc la théorie passiviste est fautive
 » puisqu'elle ne s'applique pas à l'ensemble du verbe basque.»

Nous ne croyons pas, pour notre part, que l'on puisse tirer argu-
 ment de la place qu'occupe tel ou tel suffixe dans une forme verbale,
 surtout à l'imparfait. Il est visible que les éléments destinés à mar-
 quer, dans la conjugaison synthétique, soit le sujet, soit le complé-
 ment datif, soit le complément actif, soit même, dans les formes
 allocutives, le vocatif, ont été placés surtout suivant des convenances
 de commodité, plutôt qu'avec un souci rigoureux de la symétrie.
 Voici un exemple fort typique. Soit la forme labourdine *daut* qui
 signifie pratiquement «il m'a» (le français *m'* étant ici un datif),
 et qui, suivant la théorie passiviste, s'interprète littéralement «il
 est eu par lui à moi». Exemples:

Joanesek dirua naiz emaiten daut. «Jean me donne souvent de
 l'argent». Littéralement: «Par Jean de l'argent souvent est eu (par
 lui) à moi dans le (fait d') être donné».

(1) La forme *egoan* est biscayenne. La variante *zegoen* est gui-
 puzcoane ou labourdine. Son *z* initial paraît être une extension ana-
 logique de celui de *zan* ou *zen* «il était».

Si, partant de la forme *daut*, nous faisons varier l'élément qui exprime l'agent, nous obtenons la série suivante:

daut il est eu à moi par lui

dautak il est eu à moi *par toi* (en parlant à un homme)

dautan il est eu à moi *par toi* (en parlant à une femme)

dautazu il est eu à moi *par vous* (forme de politesse)

dautazue il est eu à moi *par vous* (en parlant à plusieurs personnes)

dautet il est eu à moi *par eux*.

Comme on le voit, la forme *dautet* se sépare de celles qui la précèdent: dans les autres l'élément marquant l'agent (*-k*, *-n*, *-zu*, *-zue*) suit l'élément *-t* qui marque le complément datif, tandis que dans *dautet* l'élément datif *-t* est rejeté à la fin, après l'élément actif *-te*. Peut-être une raison d'euphonie n'est-elle pas étrangère à cette différence de position; mais quoi qu'il en soit, cet exemple montre qu'il ne faut pas toujours chercher dans les formes verbales basques un souci extrême de la symétrie. A côté de *dautet* on trouve aussi le forme *dautate*, régulière quant à la structure, par rapport à *daulak*, *dautan*, etc. Mais cela n'infirme en rien la valeur de notre argument, *dautet* étant d'ailleurs aujourd'hui encore la seule forme employée par certains Labourdin. Il serait facile de multiplier les citations analogues.

D'autre part, nous ne prétendons nullement que la conception passive du verbe actif ou transitif ait toujours existé en basque. Il arrive que la psychologie d'une langue se modifie au cours de son existence. A travers le grec et le latin classiques semblent transparaître, dans la déclinaison, des traces d'un état de choses plus ancien où la conception du verbe était différente de celle que nous connaissons, et présentait même peut-être quelques analogies avec la conception actuelle du verbe euskarien. Inversement, en basque, il a pu exister anciennement une conception du verbe analogue à celle qui existe aujourd'hui dans les langues romanes. L'imparfait de l'indicatif a pu se constituer alors, tandis que les formes actuelles du présent ont pu ne prendre naissance qu'à une époque récente, où déjà régnait la conception passive du verbe actif. Cela serait fort naturel: le présent étant le plus employé de tous les temps est aussi celui qui a pu s'user le plus, et qu'il aura fallu refaire à une date plus ou moins récente.

De toute façon, il nous semble impossible qu'aucun argument tiré de la place de certains éléments dans les formes de l'imparfait

actif puisse prévaloir contre les faits, décisifs à notre avis, que nous avons exposés au début de cet article.

*
* *

Nous mentionnerons enfin, contre la théorie «passiviste», une dernière objection, assez spécieuse pour avoir pu séduire, à première vue, des linguistes pourtant fort perspicaces:

« Nous reconnaissons qu'anciennement le verbe transitif ou » actif, en basque, a été conçu passivement. Mais aujourd'hui il » n'en est plus de même, et cette conception passive s'est effacée » dans l'esprit des sujets parlant ou écrivant. Nous en trouvons » la preuve dans ce fait que lorsque deux verbes se suivent, qui » auraient en français le même sujet, et dont l'un est intransitif, » et l'autre transitif ou actif, le sujet se met en basque au cas exigé » par le premier des deux verbes, sans qu'on le répète, en le mettant » à l'autre cas, devant le second verbe. Soit par exemple la phrase:

« *Jean est malade, et il le sait* »;

« on traduira

Joanes eri da, eta ba-daki.

» *Joanes* est mis au nominatif, parce qu'il est sujet du premier des » deux *da*, qui est intransitif; mais il est si bien considéré comme » étant aussi le sujet du second verbe, *ba-daki*, qu'on ne le répète » pas, en le mettant à l'actif, comme l'exigerait la nature active » de ce second verbe.

« De même, et inversement, la phrase française:

«Jean m'a vu, mais il est parti»;

«se traduira

Joanesek ikhusi nau, bainan joan da.

» *Joanesek* est à l'actif, comme sujet du verbe transitif *ikhusi nau*; » et cependant il n'est pas répété, au nominatif, devant le second » verbe *joan da*, qui est intransitif.»

Telle est l'objection. Elle repose uniquement sur une analyse grammaticale insuffisante. La comparaison avec ce qui se passerait si au lieu de ce qui, pour les «passivistes», est un complément actif,

il y avait ce que tout le monde, «passiviste» ou non, est d'accord pour appeler un complément datif, suffit à résoudre la difficulté. Soit la phrase:

«Jean est malade, et cela lui est égal»;

on traduira

Joanes eri da, eta berdin zaio,

Tout le monde sera d'accord pour analyser de la façon suivante le verbe *zaio*: forme ayant pour sujet un mot sous-entendu équivalent au français *cela* ou *il*, et pour complément *datif* un élément impliqué dans le verbe lui-même et équivalent au français à *lui* représentant le *datif* du mot *Joanes* exprimé au nominatif dans la première proposition de la phrase.

Or, pour un partisan de la théorie passiviste, le parallélisme entre la phrase

Joanes eri da, eta berdin zaio

et l'autre phrase, citée plus haut,

Joanes eri da, eta ba-daki

est évident: la seule différence est que dans la première le verbe de la seconde proposition est à la voix dative, tandis que dans la seconde phrase le verbe de la seconde proposition est à la voix active. Si le mot à mot de la phrase

Joanes eri da, eta berdin zaio

est

«Jean est malade, et (*cela* ou *il*) est à lui égal»,

le mot à mot de la phrase

Joanes eri da, eta ba-daki

est

«Jean est malade, et (*cela* ou *il*) est su par lui».

Et le verbe *ba-daki* s'analyse ainsi: forme ayant pour sujet un mot sous-entendu équivalent au français *cela* ou *il*, et pour complément *actif* un élément impliqué dans le verbe lui-même et équivalent au français *par lui*, représentant *l'actif* du mot *Joanes* exprimé au nominatif dans la première proposition de la phrase.

En comparant cette analyse de *ba-daki* avec celle de *zaio* donnée plus haut, on verra que le parallélisme, -encore une fois, est parfait, et que la seule différence est que dans l'un des cas il s'agit d'un complément *datif*, et dans l'autre d'un complément *actif*. Et par

suite, si l'on voulait prétendre que *Joanes* est forcément le sujet de *ba-daki*, il faudrait admettre qu'il est également celui de *zaio*, chose évidemment absurde.

On pourrait aisément faire une démonstration analogue à propos de l'autre phrase citée dans l'exposé de l'objection que nous réfutons:

Joanesek ikhusi nau, bainan joan da.

Il serait facile de montrer que son mot à mot est le suivant:

«Par Jean j'ai été vu, mais il est parti.

La forme verbale *joan da* a pour sujet un élément impliqué dans le verbe lui-même et analogue pour le sens au français *il*; sans doute l'idée que représente cet élément a été éveillée par le mot *Joanesek* contenu dans la première proposition de la phrase, mais sans que ce complément actif soit *directement* le sujet de *joan da*. De même dans une phrase du type

Joanesi gozoa zaion, bainan berdin joan da

«(Cela) était agréable à Jean, mais il est parti quand même», le sujet de *joan da* est un élément impliqué dans le verbe lui-même et équivalent au français *il*, représentant le nom de *Jean*, dont l'idée a été évoquée par le datif *Joanesi*, sans que ce datif puisse être considéré néanmoins comme étant *directement* le sujet de *joan da*.

*
* *

Telles sont, parmi les objections qui pourraient être formulées contre la théorie «passiviste» du verbe basque, les seules qui méritent, à notre avis, de retenir l'attention des linguistes et d'être discutées. Nous croyons avoir montré qu'elles ne sont que spécieuses et ne doivent point faire échec à la diffusion de cette théorie dans l'enseignement de l'euskera.

H. GAVEL